

Octobre 2021

IZEL INFO

www.izellesequerchin.fr



✓Repas des aînés

Le dimanche 12 septembre à midi les aînés étaient conviés à la salle des fêtes par la Municipalité et le comité des fêtes pour le traditionnel repas annuel. Ce sont ainsi 75 convives qui sont venus partager ce moment festif, tout en se prêtant aux contraintes du pass sanitaire et au respect des gestes barrières.



Des tables joliment décorées et une animation assurée par Franco LUCARINI attendaient nos aînés pour leur faire passer un après-midi convivial et dansant.

Outre un repas appétissant préparé par le traiteur événementiel « Le Filet mignon » de Liévin, tous ont pu savourer tout le plaisir de se retrouver.

Après avoir accueilli les invités, Madame la Maire, Corinne DUBOIS, et Madame Isabelle BACQUET, Présidente du comité des Fêtes, ont remercié chaleureusement les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette journée.

Monsieur et Madame Etienne et Agnès DELPLANQUE, 87 ans chacun, ont été mis à l'honneur en tant que doyens de l'assemblée. Mais suite à une petite erreur de chiffre, il s'avérait que nous avions une doyenne cachée, Madame Danièle JACQUET, 88 ans ! Cette petite méprise fut corrigée et Madame Isabelle BACQUET rendit une petite visite à notre doyenne officielle dans la semaine qui suivit pour lui remettre une magnifique composition florale.



Plus de Photos et vidéos
sur notre site
www.izellesequerchin.fr



Le mot de la Maire



Chères Izelloises,
Chers Izellois,

Le mois de septembre a été l'occasion pour nos Izelloises et Izellois d'un âge « honorable » de passer une très agréable journée lors du repas des aînés organisé par le comité des fêtes et d'entraide. L'animation et le repas ont été, comme toujours, de très grande qualité. La Semaine Bleue fête ses 70 ans. A cette occasion et comme habituellement, la Commission Solidarité, Cadre de vie se rapprochera de nos séniors dans le cadre cette année d'une action baptisée « Un dessin, un sourire ».

Du nouveau dans l'école : après avoir réalisé la pose de rideaux occultants dans la classe de CP-CE2, nous attendons pour mi-novembre l'installation d'équipement numérique. En effet, profitant de subventions exceptionnelles, l'école se verra dotée de tablettes ainsi que de tableaux numériques afin de valoriser les apprentissages des écoliers. Je ne doute pas que l'équipe enseignante saura maîtriser rapidement ces nouveaux outils.

En lien avec l'association ELA (Association européenne contre les leucodystrophies), le groupe scolaire Henri Matisse renouvellera cette année encore l'action « METS TES BASKETS ». Ainsi, le 19 octobre prochain, Monsieur Quentin TISON (athlète de haut niveau) viendra lire la dictée aux élèves de CE2-CM1-CM2.

Enfin, l'évolution de la pandémie nous laisse espérer la reprise de certaines animations au sein de notre village. Le comité des fêtes et d'entraide ne manquera pas de revenir vers vous pour vous annoncer ces festivités.

Portez vous bien !

*Sentiments dévoués,
Corinne DUBOIS*

LA SEMAINE BLEUE

SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES

70° ANNIVERSAIRE

ENSEMBLE, BIEN DANS SON ÂGE, BIEN DANS SON TERRITOIRE

DU 4 AU 10 OCTOBRE 2021

LA SEMAINE BLEUE : du 4 au 10 octobre 2021

70 ANS D'HISTOIRE POUR LA VALORISATION DE LA PLACE DES AÎNÉS DANS LA VIE SOCIALE

La Semaine Bleue est un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées.

L'année 2021 est l'occasion de commémorer le 70ème anniversaire de la Semaine Bleue.

Lancée en 1951, cette manifestation, au départ appelée « Journée des Vieillards », deviendra la Semaine Bleue, avec ce slogan : « 365 jours pour agir, 7 jours pour le dire »..

« Vivre chez soi », dans son territoire est aujourd'hui perçu comme une des clés déterminantes du bien vivre et du bien vieillir.

A cette occasion et comme chaque année, les Izelloises et Izellois de 85 ans et plus de notre commune seront mis à l'honneur. Après un premier temps d'échanges téléphoniques à partir du 30 septembre s'en suivront les visites aux portes des domiciles la semaine du 4 au 11 octobre 2021 sur le thème « Un dessin, un sourire ». A très bientôt donc.

La Commission Solidarité et cadre de vie

Accueil de loisirs : informations aux parents

Et oui, les vacances d'été sont à peine derrière nous qu'il faut déjà se projeter sur les celles de novembre. ça motive non ? En effet, la mise en œuvre du centre de loisirs nécessite une préparation bien en amont des dates de centre. Ainsi, nous pouvons nous appuyer sur le savoir-faire de Marjory au secrétariat de mairie pour toutes les démarches administratives. Nous pouvons alors, avec Emmanuelle Michel, notre directrice de centre, recruter l'équipe d'animateurs, qui est fonction du nombre d'enfants inscrits. A la suite, cette équipe finalise un projet sur la base du thème défini avec la directrice. Ce n'est qu'à ce moment que l'équipe peut débuter la recherche des intervenants et/ou sorties, faire des devis, enfin réserver les bus et acheter le dernier matériel manquant.

Vous comprendrez donc facilement pourquoi les dates d'inscriptions seront encore un peu plus anticipées à l'avenir.

A travers son projet éducatif, la municipalité définit le cadre, les missions et les objectifs des accueils de loisirs. Ainsi, nous nous appuyons sur une équipe d'animateurs diplômés ou en phase d'apprentissage pour mettre en place un projet global unique pour toutes les tranches d'âges. Bien évidemment, les activités sont adaptées. Je crains que pour ce prochain centre le protocole ne soit encore contraignant, mais c'est dans l'intérêt collectif.

Rassurez-vous : que les activités particulières se déroulent à l'extérieur ou que l'on fasse venir des intervenants engendrent le même niveau d'engagement qualitatif et financier.

Alors préparez-vous, les inscriptions de vos enfants en mairie seront possibles du mardi 5 octobre au vendredi 15 octobre, date de rigueur. **Attention, le nombre de places étant limitées, gare aux retardataires !**

Benoit HERBIN, conseiller municipal délégué Commission affaires scolaires, périscolaires, jeunesse.

✓Travaux

♦ Pose de rideaux occultants

La municipalité a profité des vacances estivales pour poser dans la classe de CP/CE2 de Madame BART des rideaux occultants permettant d'assombrir suffisamment la pièce pour faciliter l'utilisation et la projection vidéo.



Mercredi 06 Octobre 2021 - 9h30 > 16h
ARRAS - Salle des Orfèvres et des Tisserands

Etudes / Emploi / Logement / Santé / Engagement / Mobilité internationale

MERCI DE VENIR

Viens prendre le max d'infos !

Entrée gratuite

d'infos > ij-hdf.fr

SALON DE L'INFO JEUNESSE

RENDEZ-VOUS EN 2021

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Centre de tri des emballages

Sam. 23 octobre Mar. 26 octobre

GRATUIT

Inscription obligatoire au 03 21 74 35 99 ou sur symevad.org

✓ Echos des associations

♦ AAEEPI

En raison des contraintes liées à la crise sanitaire, les membres du bureau de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Publique d'Izel-les-Equerchin ont décidé de renoncer à l'organisation de leur repas annuel prévu le dimanche 28 novembre 2021 à la salle des fêtes.

♦ ABDEI

Cette année encore, la Bourse aux jouets initialement prévue le 6 novembre par l'ABDEI ne pourra se tenir en raison des mesures sanitaires toujours trop contraignantes.

♦ USI

Grâce à l'appui de sponsors, l'USI a procédé à la réhabilitation du terrain situé en contrebas.

A noter également dans vos agendas le repas dansant sur le thème « Années 80 » organisé par l'association le samedi 23 octobre (avec obligation de présenter le pass sanitaire ou un test PCR de moins de 72 heures).



♦ Loisirs et créations

Communiqué d'Eléonore VARLET, présidente de l'association : le club LOISIRS ET CREATIONS a rouvert ses portes depuis le 13 septembre. C'est avec grand plaisir que nous accueillerons de nouveaux membres. Si vous voulez vous changer les idées, jouer aux jeux de sociétés ou découvrir de nouvelles activités, vous serez les bienvenus tous les lundis à 14h 30 à la Maison des associations (devant la salle des fêtes).

Monsieur le Préfet de département informe...

Par arrêté ministériel du 9 septembre 2021, la France a relevé le niveau de risque face à la progression de l'infection « **influenza aviaire hautement pathogène** » (IAHP) en Europe. Le ministre de l'Agriculture appelle au strict respect des mesures de biosécurité et à la surveillance accrue de la part des professionnels, des particuliers détenteurs d'oiseaux et des chasseurs.

Ainsi, afin de protéger les volailles domestiques d'une potentielle contamination, des mesures de prévention sont rendues obligatoires depuis le 10 septembre dans les communes considérées zones à risque particulier (ZRP).

Pour notre département, Brebières ou Corbehem sont concernées et amenées à une obligation renforcée de mise à l'abri des volailles. La commune d'Izel-les-Equerchin n'est pas citée pour l'instant.

Les compétitions de pigeons voyageurs sont interdites jusqu'à nouvel ordre sur notre territoire.



Informations



NOUVEAUTÉ EN DECHÈTERIE DE BIACHE-SAINT-VAAST

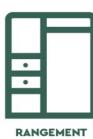
Avec le SYMEVAD et Eco-mobilier, la collecte séparée des meubles usagés, des couettes et oreillers débute en déchèterie de Biache-Saint-Vaast



BENNE DÉDIÉE

Tous les meubles & objets de la maison

Tous les meubles ou parties de meubles hors d'usage quel que soit l'état (cassé, abimé...) ou le matériau (bois massif, panneaux de particules, mousse, latex, tissu, cuir, plastique, ferraille).



RANGEMENT



CUISINE



MEUBLE



SIÈGE



JARDIN

Les meubles démontés aussi !



• Les meubles démontés à l'état de planches

• Les meubles avec de la quincaillerie fixée dessus

• Les meubles avec des miroirs, du verre

• Les étagères et les montants de meubles

BAC DÉDIÉ

Couettes et oreillers

⚠ Ne pas les déposer directement dans la benne.



COUETTES



OREILLERS



COUSSINS



SACS DE COUCHAGE



SURMATELAS

Les couettes, oreillers, coussins, sur-matelas et draps doivent être déposés dans le bac prévu à cet effet.

La déchèterie de Baralle est également équipée de ce dispositif

Détails des horaires, modalités d'accès et déchets autorisés en déchèterie symevad.org



YouTube SYMEVAD

NOREADE : nouvelle agence en ligne

Afin de faciliter vos démarches, et répondre à vos besoins, Noréade lance sa nouvelle agence en ligne !

www.noreade.fr

Nouveaux services disponibles

24h/24 et 7 J/7

Transmettre un relevé de compteur

Souscrire/résilier un abonnement

Demandez à souscrire ou résilier un abonnement avec simplement votre adresse, votre numéro et relevé de compteur.

Demander un branchement

Déposez votre dossier en remplissant simplement votre demande et en y joignant vos plans.

Estimer une consommation

Estimez le montant de votre facture afin de mieux gérer votre budget.

Payer une facture en ligne

Simplifiez-vous la vie avec un paiement en ligne rapide et sans frais.

et en + retrouvez notre actualité, la qualité de l'eau de votre commune, nos conseils pratiques pour une consommation plus responsable.

Culte

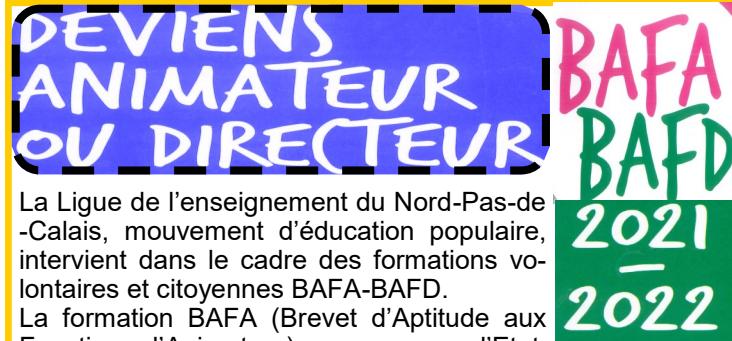
Messe à l'église Saint Martin d'Izel : Dimanche 31 octobre à 9 h 30

Atelier RAM (relais assistante maternelle)

Le jeudi 21 octobre, atelier « Parcours moteur » de 9h30 à 11h15 à la salle des fêtes d'Izel-les-Equerchin.

Balayage des fils d'eau

La société Theys passera dans notre commune le mardi 19 octobre 2021 pour effectuer le balayage des fils d'eau.



DEVIENS ANIMATEUR OU DIRECTEUR BAFA BAFD 2021-2022

La Ligue de l'enseignement du Nord-Pas-de-Calais, mouvement d'éducation populaire, intervient dans le cadre des formations volontaires et citoyennes BAFA-BAFD. La formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), reconnue par l'Etat, permet à toute personne de plus de 17 ans d'encadrer à titre non-professionnel et de façon occasionnelle des enfants et des adolescents, en accueil collectif de mineurs.

FÉDÉRATION PAS-DE-CALAIS 03.21.24.44.66

la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

bafabaf@ligue62.org

Chasse

C'est la reprise pour les chasseurs Izellois. Prudence toutefois : des règles de sécurité strictes sont à respecter pour assurer la cohabitation entre des hommes armés de fusils et des promeneurs, des marcheurs, des coureurs, des cyclistes...

Pas de chasse à proximité des habitations ou aux abords des routes et chemins !

Amis promeneurs, évitez de vous aventurer dans les zones de chasse !

Bonne saison aux chasseurs !



BRUITS de voisinage

Respect et tolérance, apprenons à bien vivre ensemble.

Bienvenue aux nouveaux habitants

Amandine CAPILLON et Dylan LEMAIRE
1D, rue de Lens

Bus scolaires : retards et suppressions...

Vous avez été nombreux à contacter le secrétariat de mairie pour signaler les retards voire non passage des bus scolaires pour les collèges et lycée. Effectivement, le conseil régional, qui a la compétence transport, a changé de prestataire cette année et l'organisation du ramassage est loin d'être efficiente. A plusieurs reprises, la municipalité a interpellé le conseil régional pour l'informer de ce dysfonctionnement majeur. Une réunion a eu lieu entre le prestataire et les responsables du conseil régional. « Tout devrait rentrer dans l'ordre » nous a-t-on annoncé ! Je comprends les problèmes que cela engendre et sachez que la municipalité fait tout ce qui est en son pouvoir pour vous aider à les résoudre.

Corinne DUBOIS

Festivités de fin d'année : prochains rendez-vous

- ◆ Samedi 23 Octobre : repas dansant de l'USI
- ◆ Vendredi 26 Novembre : concert de la sainte Cécile
- ◆ 3-4 décembre : Téléthon
- ◆ Samedi 11 décembre : marché de Noël
- ◆ Samedi 18 décembre : arbre de Noël

COVID-19 : MESURES SANITAIRES EN OEUVRE DANS LE DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

A compter du 4 octobre 2021, pour les départements ayant un taux d'incidence inférieur à 50, un certain nombre de mesures seront allégées :

• Le port du masque ne sera plus obligatoire pour les élèves de primaire, à l'extérieur comme à l'intérieur dans les établissements scolaires.

• Les jauge des établissements recevant du public seront levées.

Toutefois, l'arrêté préfectoral du 27 septembre 2021 prolonge jusqu'au 11 octobre 2021 inclus, l'obligation du port du masque dans certaines zones à forte concentration de population du département.

Sont notamment concernés :

- ◊ Les abords des lieux de culte dans un rayon de 50 mètres lors des offices et cérémonies religieuses ;
- ◊ Les abords, dans un rayon de 50 m, des entrées et sorties des établissements d'accueil de la petite enfance, écoles, collèges, lycées, locaux d'enseignements...
- ◊ Les transports en commun.

Secrétariat de mairie

HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

- * de 9H à 12H les lundi, mercredi et vendredi
- * de 14H à 18h30 le mardi (17h00 pendant les vacances scolaires)
- * de 14H à 17H le jeudi

Contact mail : mairie@izellesequerchin.fr

